

DÉNOMINATION DES RUES

A OUVRIR

AU QUARTIER DE LA STATION

A ENGHIEU ET A PETIT-ENGHIEU.

Un arrêté royal du 5 juin 1882 a approuvé le plan d'ensemble adopté par les conseils communaux d'Enghien et de Petit-Enghien pour l'établissement de voies publiques entre les rues de la Station et du Viaduc.

A cette occasion, le comité du *Cercle archéologique* a adressé la lettre suivante à Messieurs les Présidents et Membres des conseils communaux d'Enghien et de Petit-Enghien, pour engager ces administrations à donner aux rues nouvelles les noms de célébrités locales :

Enghien, le 30 septembre 1882.

Messieurs,

Le *Cercle archéologique d'Enghien*, désirant conserver à la postérité et mettre en relief le souvenir de nos gloires locales, a l'honneur de vous proposer, conformément à une circulaire ministérielle de M. Charles Rogier en date du 15 avril 1859, de donner aux rues nouvellement ouvertes et à ouvrir sur le territoire de vos communes les noms suivants :

La rue du Viaduc deviendrait RUE BURGUNDIUS, en mémoire de l'illustre jurisconsulte dont la Cour de cassation a fait placer le buste dans sa salle d'audience.

La rue des écoles s'appellerait RUE COLINS, pour apprendre aux jeunes générations à vénérer un homme qui a su défendre la patrie par l'épée et l'illustrer par la plume.

La rue latérale porterait le nom de RUE PARMENTIER, en souvenir de l'horticulteur distingué qui se dévoua pendant un quart de siècle au bien-être matériel de la ville et du canton d'Enghien.

La RUE DES ASSASSINS conserverait ce nom historique, rappelant un épisode célèbre de l'histoire sémitique dans notre pays.

La rue qui s'étend de la rue du Viaduc à la place de la Station, prendrait le nom de RUE OVERDATS, pour honorer la science médicale dans un de ses plus savants adeptes.

La rue qui forme le prolongement de la rue des Assassins jusqu'à la rue Overdats serait la RUE DUVAL, en souvenir du réformateur du chant grégorien.

Et enfin, la voie qui part de la rue latérale pour aboutir à la

rue du Viaduc recevrait la dénomination de RUE DAMINET, pour honorer l'industrie moderne en perpétuant le souvenir de la famille des barons Daminet, aujourd'hui éteinte.

De cette façon, Messieurs, vous releveriez constamment aux yeux de vos administrés le prestige des sciences historiques, juridiques, médicales, musicales et administratives.

En voyant les autorités communales accorder aux hommes illustres des honneurs publics, vos administrés s'appliqueront à développer en eux-mêmes le goût du beau et du bien, à ne pas laisser se perdre les travaux de leurs devanciers, et à rendre plus large pour les générations futures la route du progrès moral et matériel.

Veillez, Messieurs, agréer, etc.

Pr le Secrétaire,

JULES BOSMANS.

Le Vice-Président,

HENRI DE CORDES.

